

Communiqué final du Conseil supérieur de la Magistrature

Sous la haute présidence de Son Excellence Ali Bongo Ondimba, président de la République, chef de l'Etat, président du Conseil supérieur de la Magistrature, la session du Conseil supérieur de la Magistrature s'est tenue ce jour, lundi 17 octobre 2016 à partir de 11h 00 mn au Palais de la Présidence de la République.

A l'entame des travaux, le président de la République, chef de l'Etat, Président du Conseil supérieur de Magistrature a rappelé que c'est conformément au rituel républicain et en application des dispositions de la loi n° 8/94 du 16 septembre 1994 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de la Magistrature qu'il procède à l'ouverture de la présente session.

Cette session, qui intervient au début d'un nouveau septennat et au moment où commence une nouvelle année judiciaire, doit être l'occasion pour l'ensemble des acteurs de la Justice d'une part de réaffirmer les grandes lignes d'action, et d'autre part de faire le bilan des réformes engagées ces dernières années.

Le Conseil supérieur de la Magistrature est un cadre d'échange au sortir duquel doivent être prises les décisions qui traduisent notre détermination à mettre en place une Justice plus forte et plus crédible, conduite par des personnes dotées d'un nouvel état d'esprit en termes de conscience professionnelle, d'éthique républicaine, d'intégrité et d'efficacité.

C'est pourquoi, depuis son accession à la Magistrature suprême, il s'est engagé à ce que la Justice gabonaise entre effectivement dans la modernité, qu'elle retrouve l'efficacité que l'on attend d'elle et surtout qu'elle regagne la confiance du peuple gabonais.

C'est dans cet élan, que chaque fois qu'il a pris la parole devant les acteurs de la Justice, il a toujours souligné avec insistance la nécessité d'offrir aux justiciables une Justice libre et indépendante, droite et tolérante, forte et équitable. Elle doit, comme d'autres domaines, consacrer l'égalité des chances en étant au service de tous, sans distinction de culture, d'ethnie, de rang social et d'origine.

Avant de conclure son propos, il a fait observer que la Justice est un idéal sans lequel nous ne pouvons construire notre société.

Que la Justice est une institution, et sans une institution forte et saine, aucun citoyen ne pourra s'épanouir dans notre société.

C'est pourquoi, il souhaite la nouvelle Justice gabonaise rapide et efficace et la plus performante qui soit.

Prenant la parole pour la première fois, le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, chargé Droits Humains, Premier vice-président du Conseil supérieur de la Magistrature a voulu tout d'abord exprimer la profonde gratitude du Corps Judiciaire entier, à M. le président de la République, chef de l'Etat, président du Conseil supérieur de la Magistrature, pour la constance avec laquelle il préside les travaux de cette Honorable Institution.

Il a ensuite adressé à son Excellence, au nom du Corps judiciaire et en son nom propre, suite à sa réélection à la Magistrature suprême de notre pays, les vives et chaleureuses félicitations, ainsi que les souhaits de plein succès dans l'accomplissement de son nouveau mandat. Il a également saisi cette solennelle circonstance pour remercier très sincère-

ment son Excellence quant à sa nomination à la tête d'un département de Souveraineté, le ministère de la Justice, Garde des Sceaux, Chargé des Droits Humains.

Poursuivant son propos, le Ministre de la Justice a assuré son entière détermination à traduire en actes les Très Hautes Instructions du président de la République, en vue de l'aboutissement des réformes nécessaires à la réalisation, des objectifs que vous avez assignés à la Mission Justice dans le cadre du Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE).

Il s'est en outre engagé avec l'appui des chefs des Hautes Cours à poursuivre le travail de mise en ordre, tout en sollicitant très respectueusement l'appui de son Excellence pour que malgré les contraintes budgétaires du moment, des moyens conséquents soient consacrés à l'amélioration des conditions de travail et de vie des acteurs de la Justice. Après avoir passé en revue les points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a enfin entériné les mesures suivantes :

I. NOMINATIONS, AFFECTATIONS ET MUTATIONS

MINISTERE DE LA JUSTICE

Cabinet du Ministre

Conseillers :

M. ONDOUO Sébastien
M. BOUDOUGOU BIBOUTOU Jean Pierre
M. MOULOUNGUI IGNAMY Raphaël
M. OBIANG NDONG Modeste
M. GNANGOGNENY Jean Pierre

INSPECTION GENERALE DES SERVICES JUDICIAIRES

Inspecteur des Services :

M. NDOUTOUME OYONO Jean Claude

ADMINISTRATION CENTRALE

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES CIVILES

Directeur Général des Affaires Civiles :

Mme PAILLAT Lydie Scholastique

DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES PENALES

Direction des Affaires Pénales

Directeur : **M. KOUELY NZAMBA Cyrus**
DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Directeur Général : **M. NZAMBA Guy Roger**

COUR DE CASSATION

Siège

Présidents de Chambre :

M. EDOU MVE Michel
Mme NZAMBA MASSOUNGA Julienne, épouse TCHIKAYA
Mme AKOLLY Paulette, épouse AYO-MBA

Conseiller :

Mme MAYOKO Viviane, épouse NZAMBA

Ministère Public

Procureurs Généraux Adjoints :

M. NGUEMA ELLA Germain
**Mme MBOGA Marie Anne, née QUE-
NUM**
Avocat Général :
M. KANDIRI Emile

CONSEIL D'ETAT

Siège

Présidents de Chambre :

Mme MENGUE M' OWONO Paulette
M. HELLEY ONDO Paul Brice

Ministère Public

Commissaire Général Adjoint à la Loi

**Mme MEBIAME Anita épouse
KOUMBI GUIYEDI**

COUR DES COMPTES

Siège

Auditeurs Supérieurs :

**Mme OVA NGUI Suzanne Helga, N°
Mle 505238T**
**Mme NFONO OLLOMO Vanessa, N°
Mle 505236W**
**Mme BETO BESSONO Rosilia, N° Mle
505232W**
**Mme PONGUI Hervie, N° Mle
505519H**
**M. NZA MAMBUNDU Joris, N° Mle
505237F**
**M. MINTSA NGUEMA Aurélien Marcel,
N° Mle 505231T**
**M. MAVIOGA Judicaël, N° Mle
505230F**
**M. DIESSI BINAME Séverin, N° Mle
505233T**
**M. MBELE AGNAMANTSIE Ismaël, N°
Mle 505234W**
**M. NDOUNA Stevy Blanchard, N° Mle
505235F**

MINISTÈRE PUBLIC

Avocats Généraux :

**M. YEBE Armand, Magistrat du 1er
grade**
**Mme MBOUNDJI NZIKOU Marthe
épouse DOUFILOU LAUFYLO, Magis-
trat du 1er grade**

COUR D'APPEL JUDICIAIRE DE LIBRE- VILLE

Siège

Premier Président :

**Mme AKOLLY Paulette épouse AYO-
MBA**
Présidents de Chambre :
Mme SANCKANE-MISSE Ursula
Mme ALLOGHO Laïla

MINISTÈRE PUBLIC

Procureur Général :

M. OBANDJA OWOULA Martin

Avocats Généraux :

**M. PAMBOU LINGOMBE Brice Ar-
nauld**
M. BOULE Armel Wilfried

COUR D'APPEL JUDICIAIRE DE FRANCE- VILLE

Siège

Président de Chambre :

M. MOUNANGA Frédéric

Conseillers :

Mme NDJOLE Carine
**Mme KOUAKELE OTHA Haurelia
Linda**

Ministère Public

Substitut Général

M. MOUKOKO Georges Alain

COUR D'APPEL JUDICIAIRE DE PORT- GENTIL

Siège

Premier Président :

M. MOMBO Alex

COUR D'APPEL JUDICIAIRE DE MOUILA

Siège

Présidents de Chambre :

M. ASSEKO Martin
M. HEL MEKAMP Steeve (1er grade)

Ministère Public

Avocats Généraux :

M. SOUGOU Paterne
**M. SOUANGUELE MBOME Pierre Ma-
rius**

COUR D'APPEL JUDICIAIRE D'OYEM

Siège

Président de Chambre :

**M. MOUSSODOU MOUNDOUNGA Jean
Bedel**

COUR D'APPEL ADMINISTRATIVE

Ministère Public

Commissaires Généraux Adjoints à la
Loi :

**Mme ITSIEMBOU KOUMBA Sidonie
Flore épouse OUWE**
Mme NTSAME-ZENG Arlette Mermoz

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE LIBREVILLE

Siège

Vice-Présidents :

M. BOULE Alexis Wilfried
M. DOUMBENENY Jean Gaël
**Mme NGAYINA Edith épouse MADIN-
GOU MOUMBEKI**
**Mme BENGA EKOUMA épouse DIT-
SOUGOU**

Juges :

M. OWONO MENIE Constant
Mme ANGUE ONDO Cynthia Laure
**Mme KANTOUBOU EYIGHA Carmen
Cherelle**

Juges d'Instruction :

M. MBA MIHINDOU Léance
Mme MIKOMBA MAKEGNI Augustine

Ministère Public

Procureurs de la République Adjoints :

M. NZHAOU Olivier
M. ADJONDO Wilfried
Mme NANGA NANGA Alix Alda
Mme NKOULOU Bertille
Mme MAKOBIA Magalie Charlène

Substitut du Procureur :

M. BOUTOGOU Evrard

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE FRANCEVILLE

Siège

Juge :

**Mme OBONE OBIANG Larissa épouse
NZE OVONO**

Ministère Public

Procureur de la République Adjoint :

**M. NGUEMA ANDÈNE NZOGHE Shaptt
Bastard**

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE LAMBARENE

Ministère Public

Substitut du Procureur

**Mme LASSENY NKOLO Angela My-
riam épouse MBA MELOUME**

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE KOULAMOUTOU

Siège

Vice-Président :

BOUTE TINO Rufine

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PORT-GENTIL

Ministère Public

Procureur de la République :

M. BELEBELET OYIGAH Fabrice

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE D'OYEM

Ministère Public

Procureur de la République :

M. AFANE ALLOGO Fabrice

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE MOUILA

Siège

Président :

Mme NDONG Nadia Chimène

Vice-Président

**M. MOUGOLAH MAMADOU Landry
(2e grade).**